

Cérémonie solennelle d'installation des membres de l'OFNAC Discours de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République

- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale;
- Madame le Premier Ministre;
- Madame la Présidente du Conseil économique, social et environnemental;
- Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel;
- Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême;
- Monsieur le Premier Président de la Cour des Comptes;
- Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel ;
- Messieurs, les Ministres d'Etat;
- Mesdames, Messieurs les Ministres;
- Monsieur le Médiateur de la République ;
- Madame la Présidente de l'Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) ;
- Mesdames, Messieurs les membres de l'OFNAC
- Mesdames, Messieurs les Chefs de missions diplomatiques et consulaires;
- Mesdames, Messieurs les représentants d'institutions internationales;
- Honorables Députés,
- Mesdames Messieurs, chers invités

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui est un évènement d'une haute portée symbolique en ce qu'elle consacre officiellement l'installation, dans leurs fonctions, des membres de l'Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC).

Mesdames, messieurs les membres de l'OFNAC,

A l'issue de votre prestation de serment devant la Cour d'appel de Dakar, il m'est agréable de vous recevoir au moment où vous devez démarrer vos activités.

C'est l'occasion pour moi d'adresser mes félicitations au Premier Président de la Cour d'Appel et à l'ensemble des membres de ladite Cour, pour la diligence dans l'organisation de la cérémonie solennelle de prestation de serment des membres de l'OFNAC.

Madame la Présidente de l'OFNAC,

Vous avez bien présenté les missions et les objectifs de votre institution, ainsi que le rôle déterminant qu'elle doit jouer dans l'approfondissement de notre démocratie et dans la promotion d'une gouvernance vertueuse et transparente.

Mesdames, Messieurs,

La nouvelle gouvernance publique que j'ai très tôt posée comme exigence majeure dès le début de mon mandat est, je le rappelle, un facteur de restauration des valeurs positives qui fondent notre Nation et confèrent son efficacité à l'action publique.

Comme vient de l'évoquer son Président, dès mon accession à la magistrature suprême, j'ai proposé à la Représentation nationale la création de l'OFNAC.

En conséquence, je l'ai doté d'importants pouvoirs et lui ai conféré un statut juridique approprié, lui permettant d'exécuter efficacement ses missions.

L'extension de son champ de compétence à la réception et au contrôle des déclarations de patrimoine des personnes assujetties, constitue une nouvelle manifestation de ma volonté de le renforcer et de mon engagement ferme à combattre la corruption.

Cette loi sur la déclaration de patrimoine, qui vient d'être votée par l'Assemblée Nationale, est un élément du dispositif juridique mis en place pour renforcer le système, par une traçabilité des biens des agents gérant d'importantes ressources publiques, afin de lutter contre la corruption et les infractions connexes.

Je salue, au passage, l'engagement des Honorables Députés qui, conscients des enjeux et de la portée du projet de loi, l'ont adopté à l'unanimité.

Cela traduit la détermination du Peuple sénégalais à faire face à la corruption et à lui opposer une résistance farouche.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais inscrire dans ce contexte, le lancement du plan visant à faire du Sénégal un pays émergent, projet qui me tient à cœur.

Ce projet ne pourra assurément devenir réalité et tenir ses promesses qu'à travers un encadrement strict de l'utilisation des ressources mobilisées.

Vous l'avez sans doute compris, le Plan Sénégal émergent constitue une vision systémique et inclusive, qui requiert une forte transparence dans sa mise en œuvre, en vue d'atteindre nos objectifs à la fois nobles et ambitieux.

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les membres de l'OFNAC, le défi qui nous interpelle est celui de faire triompher la vertu, la transparence et l'intérêt général.

Les résultats attendus, de par leurs enjeux, nous motivent davantage dans notre marche résolue vers le cap fixé : Croissance économique, progrès social, dans la justice et l'équité, sont les résultats attendus des efforts pour la transparence.

Mesdames et Messieurs,

Il convient de reconnaître que la corruption est un phénomène de société, lié au comportement humain. Le combat contre la corruption intègre, dès lors, un important volet –sensibilisation/prévention pour infléchir toute velléité de corruption et renforcer au niveau de chaque citoyen, les valeurs fondamentales de la République.

J'invite l'OFNAC à porter ce combat, tout en s'assurant que toute personne coupable de corruption soit traitée conformément à la loi, sans aucune autre forme de protection, quelle qu'elle soit. Les moyens y nécessaires seront mis à votre disposition pour accomplir correctement votre mission.

Vous l'avez bien souligné, Madame la Présidente, la corruption est facteur d'inégalité et d'injustice. Elle ruine les efforts d'une nation, annihile l'excellence, menace la paix sociale et met en péril la vie et l'avenir des citoyens.

La lutte contre la corruption est donc une exigence éthique, avant d'être un impératif démocratique. C'est aussi une nécessité sociale. C'est, surtout, une condition du développement.

Cette lutte contre la corruption traduit une volonté forte de rompre avec l'injustice, de promouvoir la compétence et l'intégrité, de récompenser le mérite et d'optimiser l'utilisation des ressources publiques au profit du citoyen.

Au demeurant, c'est un combat difficile, compte tenu des intérêts en jeu. Mais il faut le gagner.

En tout état de cause, Madame la Présidente, mesdames, messieurs les membres de l'OFNAC, je vous assure de mon soutien indéfectible pour la réalisation de votre difficile et exaltante mission, fondée sur le sens de la responsabilité et du sacrifice.

C'est pourquoi, je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous, au regard de votre compétence, de votre expérience, de votre sens élevé de l'Etat et du bien public, que révèlent vos parcours respectifs, et qui justifient largement le choix que j'ai porté sur vos personnes.

Mesdames, Messieurs, l'OFNAC est une institution qui vient compléter le dispositif d'une gouvernance de qualité, au service de la Nation.

J'exhorte ses membres à avoir comme viatique l'endurance et la persévérance. Car, la lutte contre la corruption et les infractions connexes est une œuvre de longue haleine.

C'est sur cette note que je déclare installés dans leurs fonctions les membres de l'Office national de Lutte contre la Fraude et la Corruption.

Je vous remercie de votre attention.